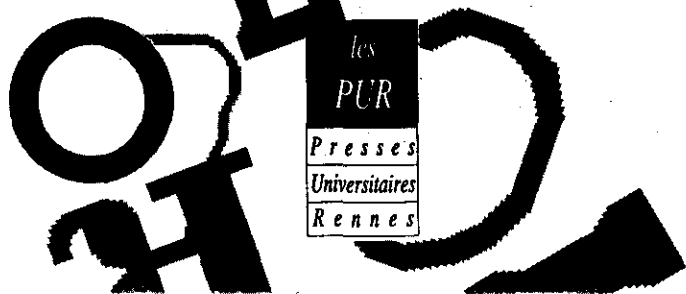


16
MORPHOSYNTAXE DU LEXIQUE -2-
catégorisation et mise en discours



Patrick DENDALE

Université d'Anvers – Université de Metz

Caroline DAVID

Université de Poitiers, EA 1226-FORELL

Le long de : parcours sémantique*

Introduction

Dans cet article nous présenterons une description sémantique de la locution prépositionnelle (*tout le long de*¹, en commençant par la caractérisation de la nature – conceptuelle et linguistique – des éléments X et Y² et de la nature du rapport entre X et Y. À partir de cette caractérisation sémantique, nous formulerons quelques restrictions d'emploi de cette locution. Une comparaison succincte de *le long de* avec d'autres prépositions (ou locutions prépositionnelles) qui peuvent être considérées comme sémantiquement proches dans certains co-textes, telles que *à côté de*, *contre*, *devant*, *derrière*, *de l'autre côté de*, *en travers de*, *au pied de*, *sur*, *dans*, etc., nous permettra de mieux préciser ensuite sa « valeur distinctive » (au sens saussurien du terme).

Cette étude est basée sur un corpus de quelque quatre cents exemples tirés principalement de *Discotext 1* et du cédérom *Le Point. Les archives intégrales 1995-1998*, complétés par quelques exemples recueillis au hasard sur internet et au cours de nos lectures.

Dans cette étude, nous nous limiterons aux seuls emplois spatiaux³ de (*tout le long de*, excluant de fait les autres emplois de cette locution, de même que les autres locutions prépositionnelles construites à partir de l'adjectif *long* : *au long de*, *tout au long de*, *tout du long de*).

* Nous remercions Hélène Chuquet et Catherine Collin pour leurs remarques critiques sur la première version de ce travail.

1. Nous partons de l'idée que les analyses faites pour *le long de* sont valables *mutadis mutandis* pour *tout le long de*. Ainsi, pour des raisons d'économie, nous désignons l'ensemble des deux expressions par la seule formule *le long de*.
2. Cible / site ou repéré / repère, selon les terminologies.
3. *Le long de* a essentiellement une fonction de localisation spatiale. Les emplois temporels existent, mais sont minoritaires. Ainsi nous n'avons trouvé aucun exemple de *le long de* temporel dans le corpus des *Archives du Point. 1995-1998*, alors que *au long de* et *tout au long de* sont d'un usage temporel relativement fréquent : *Tout au long de la guerre*, nous avons vu des agents de l'étranger (Barrès, *Discotext*).

1. La nature de X et Y et le caractère « longiligne » de X

Il est maintenant admis par de nombreux linguistes⁴ que la préposition fonctionne comme un deuxième prédicat (le premier prédicat étant le verbe) et donc comme un relateur, qui met en rapport deux éléments, désignés ici comme X et Y. L'élément Y se caractérise par le fait qu'il est généralement plus facile à identifier que l'élément X et désigne, en effet, le groupe – en général nominal⁵ – qui apparaît à droite de la préposition. En revanche, l'identification de X, quant à elle, peut s'avérer plus difficile, parce qu'à gauche de la préposition on peut trouver non seulement un groupe nominal (ou pronominal), mais aussi un prédicat et son sujet, comme le montrent respectivement les exemples (1) et (2) :

- (1) Des maisons aux murs blancs le long d'un chemin de terre (*Le Point*)
 (2) Pierre se promène le long du canal

Vu la compositionnalité de la locution *le long de*, une des premières questions qui viennent à l'esprit est de savoir si la locution exige que X et Y soient tous les deux longs ou longilignes⁶, et, si tel est le cas, comment cette longueur s'exprime. Pour répondre à cette question, considérons d'abord l'élément X, l'élément à gauche de la locution prépositionnelle, dans les exemples suivants :

- (3) Pour prévenir une nouvelle inondation, Mustafa a élevé un talus de 700 mètres le long de la frontière turque. (*Le Point*)
 (4) Tout le monde est en ligne le long de la balustrade, et dos au public (*Le Point*)
 (5) Une mince colonne de fantôme glisse le long des blocks (*Le Point*)
 (6) Il s'agit d'une véritable ville nouvelle [...] le long des 2,7 kilomètres de berge séparant Austerlitz du périphérique. (*Le Point*)

Ces exemples, pris parmi des dizaines d'autres de notre corpus, illustrent les différentes façons dont X peut être considéré comme longiligne.

X peut tout d'abord être pris comme une entité *longiligne*, c'est-à-dire une entité dont la longueur est largement supérieure à sa largeur (cf. (3)). Notons que la longueur de X ne peut être envisagée comme une longueur *objective* – pour autant que cela existe – mais doit être prise pour une longueur telle que le locuteur *se la représente*; c'est une longueur *conceptualisée* plus que *référentielle*.

X peut, deuxièmement, désigner une *pluralité d'entités*. Ensemble, ces entités sont conceptualisées comme formant une ligne (cf. l'exemple (4)), c'est-à-dire une entité longiligne – la pluralité pouvant s'exprimer linguis-

tiquement par un pluriel morpho-syntaxique (1) ou un pluriel collectif lexical (4).

X peut, troisièmement, se réaliser par un *verbe qui exprime le déplacement* (cf. (2) et (5)). X peut, quatrièmement, désigner un objet non longiligne (ou pas nécessairement longiligne), mais dont la locution prépositionnelle ne sélectionne que la frontière, entité par nature longiligne (cf. (6)).

Cette première série d'exemples ci-dessus n'épuise cependant pas toutes les possibilités de réalisation de X, comme le montrent les exemples suivants :

- (7) [...] en 1997, 1200 clandestins ont été interpellés le long des frontières du Haut-Rhin. (*Le Point*)
 (8) Le long des deux haies de badauds, facilement contenus par les gardiens de la paix, toutes les physionomies reflétaient la curiosité. (Vogüé, *Discotext*)
 (9) Le Pentagone vient d'ordonner la suspension des exercices de l'US Air Force et de la Garde Nationale tout le long de la côte Est des États Unis. (*Le Point*)

Dans ces exemples, l'élément X désigne une *pluralité d'actions*, plutôt qu'une pluralité d'entités⁷. Ce sont des actions qui se déroulent soit à des endroits différents (de la frontière du Haut-Rhin (7), de chacune des haies (8), de la côte Est des États-Unis (9)) – endroits entre lesquels on peut, conceptuellement, tracer une ligne – soit à un seul endroit, mais un endroit qui s'étend sur une certaine distance⁸. On peut donc y voir deux cas de figure : la répétition de procès discrets ou l'expression d'un procès unique dense, comme c'est souvent le cas avec les verbes de déplacement⁹. Dans les deux cas, on retrouve l'idée de parcours, à la fois comme trajet « physique » que comme opération abstraite¹⁰.

Cette idée, compatible avec le premier type de procès cité précédemment (discretisation d'occurrences) et avec la locution *le long de*, est renforcée dans certains cas par l'adjectif *tout*, où l'on a un parcours avec totalisation. Ainsi dans (9), *la suspension des exercices* est une opération qui se répète sur la totalité de la longueur de la *côte Est* (c'est donc Y qui contribue à véhiculer l'idée

7. Certains exemples montrent très bien le lien qu'il y a entre pluralité d'actions et pluralité d'entités : [...] Et c'est vous qui avez planté le long de ces allées, des roses de Noël. (Huysmans, *Discotext*). La pluralité d'actions (*planter*) amène la pluralité d'entités (*roses*). Inversement, dans l'exemple (7), c'est la pluralité d'entités (1 200 clandestins) qui amène l'interprétation itérative de *ont été interpellés* comme pluralité d'actions (communication personnelle de H. Chuquet.)

8. Souvent les deux interprétations sont d'ailleurs possibles simultanément.

9. Un procès *discret*, dit aussi ponctuel ou à bornes notionnelles, est un processus dont la première borne coïncide avec la deuxième, parce qu'il y a changement d'état ou passage d'un état initial à un état final. Un procès *dense* (de type activité) est bornable mais non borné notionnellement (ce sont des bornes aspectuelles, définies dans l'énoncé). Pour plus de détails sur le fonctionnement des procès, voir notamment De Vogüé (1989).

10. « Il (le parcours) s'agit d'une opération abstraite que l'on peut caractériser comme un 'trajet de point à point' sans qu'il soit possible (on ne peut pas ou on ne veut pas) de s'arrêter à une valeur unique stable que l'on isolerait ». (Bouscaren & Chuquet 1987 : 160).

4. Franckel (2001), Paillard (2002) et (à paraître), Cadiot (1997), Groussier (à paraître), Culioli (1975-1976).

5. Ou pronominal ou bien une proposition infinitive.

6. Cf. aussi les définitions de cette locution prépositionnelle par *Le Grand Robert Electronique* : « en suivant sur toute la longueur (de), en suivant sur une certaine étendue le bord (de) ».

de parcours), alors que dans (8), *toutes les physionomies* sont envisagées une à une avec l'idée de parcours totalisant, donné ici par X.

2. Le caractère « longiligne » de Y

Les moyens de réalisation de Y sont moins nombreux que ceux de X. Ceci est lié au fait que l'élément Y d'une préposition est toujours un groupe nominal ou pronominal ou une proposition infinitive, mais ne peut pas être un verbe conjugué avec certains de ses arguments. Ainsi Y ne se réalise pas par un verbe de déplacement. En revanche, on retrouve comme possibilités de réalisation du caractère longiligne : entité conçue comme longiligne (10), pluralité d'entités (11), entité non longiligne dont *le long de* sélectionne la frontière (12) ou entité non longiligne dont *le long de* sélectionne une trajectoire longiligne quelconque découpée dans cette entité (13) :

- (10) Il propose d'ériger une sorte de ligne Maginot anti-immigrants *le long de la frontière mexicaine*. (*Le Point*)
- (11) [...] les lampes pompéiennes, les petits lits en bateau qui ont l'air d'avoir été trouvés sur le Nil et d'où on s'attend à voir sortir Moïse, ces quadriges antiques qui galopent *le long des tables de nuit*. (Proust, *Discotext*)
- (12) On se promène dans l'humide obscurité *le long de l'eau*. (Proust, *Discotext*)
- (13) [...] de longues balades en scooter des neiges *le long des milliers d'hectares déserts* (*Le Point*)

3. Hypothèse globale sur le caractère « longiligne » de X et Y

Au terme de ces quelques séries d'exemples, nous pouvons formuler pour X et Y l'hypothèse provisoire suivante :

Les éléments X et Y de *le long de* sont nécessairement des entités conceptualisées comme longilignes, contrairement aux éléments X et Y de prépositions sémantiquement proches, comme *contre*, *à côté de*, *au bord de*...

Cette caractéristique, en apparence évidente, de *le long de*, n'est pas valable par exemple pour la préposition *langs*, l'équivalent néerlandais de *le long de*, qui est également construite sur un adjectif désignant la longueur, à savoir *lang* (« long »). Contrairement à ce que nous avons observé pour le français, *langs* n'impose pas cette contrainte de longueur à Y. On peut donc parfaitement dire en néerlandais (14) :

- (14) Zij liepen *langs de paal* (Cuykens 1995 : 198)
Litt. : « Ils marchaient *le long du poteau* ¹¹ »

11. L'inacceptabilité en français de cet exemple est évidemment contestable. Il suffit que *le poteau* soit renversé, remplissant ainsi la condition de longilignité, pour que *le long de* redevienne possible. La phrase pose également moins de problème si elle décrit *une fourmi* dont la taille permet de voir, même dans la largeur du poteau dressé, un objet longiligne.

4. Exceptions apparentes

À côté des cas étudiés jusqu'ici, et qui représentent la très grande majorité des exemples de notre corpus, il y a un certain nombre d'exemples où *le long de* ne semble pas répondre à la condition de « longilignité » formulée ci-dessus pour X ¹² :

- (15) Le père Hyacinthe Loyson rencontra un jour aux environs de Genève une très vieille paysanne savoyarde assise *le long de* la route sur un banc. (Barrès, *Discotext*)
- (16) Une empreinte sur la bonbonne de gaz remplie d'explosifs ¹³ placée *le long de* la voie ferrée avait permis aux enquêteurs d'identifier Khaled Kelkal. (*Le Point*)
- (17) Souvent, dans ces couloirs sombres, *le long de* ces murs froids, je me fais, à moi-même, l'effet d'un spectre. (Mirbeau, *Discotext*)
- (18) La première maison, *le long de* la rue de la porte du Silène, compte huit pièces, la seconde, mitoyenne à l'Ouest... (*Google*)

La question est de savoir si l'idée de longueur pour X n'est pas, d'une façon ou d'une autre, récupérable pour ces exemples. On peut en effet considérer qu'en (15) ce qui motive l'emploi de *le long de* c'est un déplacement implicite du sujet de l'énoncé. On ne retrouve donc pas l'idée de longueur dans X même, mais dans l'activité de déplacement qui précède l'action de rencontrer la très vieille paysanne, activité de déplacement (trajet) faite par le sujet de l'énoncé. On suppose alors que le déplacement se fait parallèlement à Y. Une analyse similaire peut être proposée pour (16), où l'on peut supposer que la mise en place de la bombe s'est faite après un déplacement de ceux qui ont perpétré cet acte, déplacement dont on suppose alors qu'il s'est fait parallèlement à la tracée de Y (*la voie ferrée*). Dans (17), on peut ajouter sans problème un « en me promenant dans ces couloirs », ce qui implique, là aussi, un déplacement du sujet de l'énoncé. Le fait que l'élément *couloirs* soit au pluriel et de conception longiligne participe à donner l'effet d'itération de plusieurs points de localisation et donc à souligner l'idée de trajet et de parcours. (18) est plus implicite que les trois cas précédents parce qu'il n'y a aucun verbe exprimant un quelconque acte de déplacement. L'emploi de *la première maison* évoque d'autres maisons alignées dans la rue de la porte du Silène, puisqu'une rue compte plusieurs maisons. L'énumération traduite par *la première, la seconde* laisse à penser que nous sommes là encore dans le cas d'un trajet implicite.

5. Autres caractéristiques sémantiques de *le long de*

Le caractère longiligne de X et de Y n'est pas le seul élément du sémantisme de *le long de*. Cinq autres propriétés sémantiques de la locution pré-

12. L'élément « Y » en revanche est toujours conceptualisable comme longiligne.

positionnelle ont été examinées sur des exemples du corpus. Nous les présentons ici succinctement.

Une première propriété est la **position parallèle** de X et Y. On constate en effet que X et Y, entités longilignes, sont conçues comme parallèles l'une à l'autre. C'est une caractéristique qui oppose *le long de* à *contre* et à *en travers de*, deux prépositions qui s'utilisent lorsque, aux yeux du locuteur, les axes sur lesquels sont placés X et Y ne sont pas parallèles mais se coupent :

- (19) a. Ils se sont mis en file indienne *le long de* la route
- b. Ils se sont mis en file indienne *en travers de* la route
- (20) a. Il lance la balle *le long du* mur
- b. Il lance la balle *contre* le mur

Étant donné que X est parallèle à Y lorsque ces éléments sont reliés par *le long de*, on pourrait penser que X doit se situer à côté de Y, c'est-à-dire **latéralement** par rapport à Y. Les exemples de notre corpus montrent cependant que X ne se trouve pas nécessairement à côté de Y, mais qu'il peut aussi se trouver *sur* (21) ou *dans* Y (22) et (23). Il n'y a pas alors position latérale par rapport à Y, comme le montrent les exemples suivants :

- (21) Il appréciait les promenades *le long des* petits chemins picards. (*Le Point*)
- (22) Jacques Chirac raccompagne toujours ses visiteurs *le long des* grands couloirs de l'Hôtel de Ville de Paris. (*Le Point*)
- (23) On les suivait à la trace *le long d'un* appart semé de canettes, de pots de yogourt vides et de baskets trônant sur le frigo. (*Le Monde*)

Le fait que X doive être parallèle à Y dans le cas de *le long de* n'implique pas nécessairement que X doive être distant de Y. Les exemples (24) et (25) ci-dessous montrent, en effet, que *le long de* est neutre quant au contact ou non-contact entre X et Y, ce qui veut dire que *le long de* ne s'oppose pas au contact entre X et Y, mais ne l'implique pas non plus.

- (24) La malle qu'on fit glisser *le long de* l'échelle¹⁴ (Adam, *Discotext*)
- (25) Ses doigts avaient quitté ma main, ils remontaient *le long de* mon corsage. (Mirbeau, *Discotext*).

Cette constatation nous amène à penser qu'une phrase comme (26) a deux lectures, sélectionnées respectivement par les suites a. et b. :

- (26) Il remonte *le long du* fleuve
- a. à pied
- b. en bateau

13. Si cet exemple ne convainc pas parce qu'on pourrait dire que la bonbonne de gaz est couchée dans le sens de la longueur parallèlement à la voie ferrée, on pourrait le doubler de celui-ci, attesté : Les terroristes étaient en train de poser une bombe *le long de* la route Kami-Netzarim quand ils ont été découverts par les soldats israéliens... (*Google, Internet*)

14. À comparer avec : Un panier accroché à une ficelle descend *le long de* la façade avec les précieuses Marlboro. (*Le Point*).

En néerlandais, la préposition équivalente *langs* n'admet que la première interprétation, dans laquelle X et Y ne se touchent pas :

- (27) Hij reist *langs de* rivier (« Il voyage le long de la rivière »)

Une quatrième propriété de *le long de* qui ressort des exemples de notre corpus est que la locution prépositionnelle n'est pas sensible à l'orientation – **verticale ou horizontale** – qu'ont les deux axes parallèles l'un par rapport à l'autre. Si la plupart des exemples cités jusque-là montraient un rapport *horizontal* entre X et Y, on trouve aussi, sans problème, des cas où X et Y sont dans un rapport de **verticalité**. Le verbe (ou d'autres éléments du contexte) détermine(nt) si on se situe sur un plan horizontal ou vertical, verticalité ici montrée par l'exemple (28) :

- (28) C'est ici qu'ont été prises les célèbres photos de Berlinois de l'Est enjambant les fenêtres et se laissant glisser *le long de* draps tordus en corde, vers l'Ouest. (*Le Point*)

Parfois même le contexte ne permet pas de trancher entre orientation verticale ou horizontale, comme dans l'exemple ci-dessous :

- (29) Quand les hélicoptères qui assurent les liaisons avec l'aéroport de Nice glissent comme des libellules *le long de* ces falaises de marbre. (*Le Point*)

Une comparaison de *le long de* avec la locution *de l'autre côté de* ou *devant/derrière* par exemple oblige, il nous semble, à introduire un autre trait dans la description sémantique de *le long de*. Comparons les exemples suivants :

- (30) a. Il y a un sentier *le long de* la rivière
- b. Il y a un sentier *de l'autre côté de* la rivière
- (31) a. Le banc se trouve *le long du* mur
- b. Le banc se trouve *devant / derrière* le mur

Contrairement à *devant* et *derrière* et à *de l'autre côté de*, *le long de* est neutre quant au point d'observation que prend un éventuel observateur. Ainsi l'observateur peut dire (30a) quelle que soit sa position par rapport à la rivière (sur l'une ou l'autre des berges, ou même sur un pont au milieu de la rivière). *De l'autre côté de* et *derrière* présupposent en revanche un observateur qui se trouve sur une rive particulière (ou d'un côté particulier du mur) et qui localise X sur l'autre rive (de l'autre côté du mur).

6. Conclusion

Cette étude nous a permis de montrer que la locution prépositionnelle française *le long de* contraint X et Y à être longilignes. Nous avons vu aussi que ce caractère longiligne peut se réaliser de différentes manières : pluralité d'entités ou d'actions, idée de frontière, de trajectoire, déplacement explicite ou implicite. Le caractère longiligne de X est *conceptualisé* plutôt que *référentiel* et dépend en plus de Y, qui est lui-même toujours longiligne.

En plus de ce caractère longiligne, X et Y doivent être parallèles. Qu'il y ait contact ou non, distance ou non entre X et Y est indifférent pour *le long de*. Les deux axes définis par X et Y ne sont pas sensibles à l'orientation, puisque X peut être positionné horizontalement ou verticalement par rapport à Y. Enfin, si le contact n'est pas une composante obligatoire pour le fonctionnement de *le long de*, il en va de même pour le point d'observation, qui n'est pertinent qu'avec des prépositions telles que *devant*, *derrière* et *de l'autre côté de*.

Bibliographie

- BOUSCAREN J. et CHUQUET J., (1987), *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*, Gap, Ophrys.
- CADIOT P., (1997), *Les Prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
- CULIOLI A., (1975-1976), *Recherches en linguistique. Théorie des Opérations Énonciatives*, Paris, Département de Recherches Linguistiques, Univ. Paris 7.
- CUYCKENS H., (1995), « Family resemblances in the Dutch spatial preposition *door* and *langs* », *Cognitive Linguistics* 6-2/3, pp. 183-207.
- DE VOGUÉ S., (1989), « Discret, Dense, Compact : Les enjeux énonciatifs d'une typologie lexicale », Franckel, J.-J. (ed.), *La Notion de prédicat*, Collection ERA 642, Université Paris 7, pp. 1-37.
- Discotext 1, Textes littéraires français 1827-1923*, 1992, Paris, Hachette.
- FRANCKEL J.-J. (à paraître), « Contre le mur », Péroz, P. (éd.), à paraître, *Actes du Colloque « CONTRE : identité sémantique et variation catégorielle »*, mars 2001, Metz, Metz, Université de Metz.
- GROUSSIER M.-L. (à paraître), « Les prépositions comme parties de prédicats ou prédicats annexes », Journée scientifique : « *Les prépositions dans la rection verbale* », Reims, novembre 2000.
- Le Grand Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, CD-rom, Liris interactive.
- Le Point. Les archives intégrales. 1995-1998*, Paris, CEDROM-SNi.
- PAILLARD D., (2002), « Prépositions et rection verbale », *Travaux de linguistique*, 44, p. 51-67.
- PAILLARD D. (à paraître), « À propos de l'ambivalence catégorielle préfixe / préposition : le cas de *contre* », Péroz, P. (éd.), à paraître, *Actes du Colloque « CONTRE : identité sémantique et variation catégorielle »*, mars 2001, Metz, Metz, Université de Metz.
- VANDELOISE CL., (1988), « Length, Width, and Potential Passing », Rudzka-Ostyn, B. (ed.) *Topics in Cognitive Linguistics*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins, p. 403-427.